

**LE NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES**

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P.3
INFORMATIONS BUDGÉTAIRES	P.4
TRAVAUX	P.6
INCIVILITÉS & NUISANCES	P.7
POINT CHASSE	P.7
(IN)CIVILITE	P.8
FLEURISSEMENT	P.8
PANNEAU POCKET	P.9
ZOOM SUR ...	P.9
LE CONSEIL DES JEUNES	P.10
CONSIGNES DE TRI	P.11
LE MOT DE L'OPPOSITION	P.12
AIDE AUX JEUNES	P.12
ÉLECTIONS	P.13
ÉTAT CIVIL	P.13
NOTRE FAMEUSE IDÉE	P.14
NOS AINÉS	P.14
LE BILAN CHASSE	P.15
UN GRAND BOL D'ART	P.16
FOOTBALL CLUB DUGNY	P.17
VERRATSFRUITS	P.18
EXPOSITION 3 ET 4 JUILLET 2021	P.19



Une société
du groupe Lhoist

Carrières et Fours à Chaux de Dugny
Usine : 55100 DUGNY sur MEUSE
Tél. : 03 29 87 60 00
Fax : 03 29 87 58 21
Siège social : 168, rue de Rivoli
75044 PARIS Cedex 01

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Mardi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Mercredi : 9h00 / 12h00
Jeudi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00



HORAIRES POSTE

Lundi : 9h00 / 12h00
Mardi : 9h00 / 12h00
Mercredi : 9h00 / 12h00
Jeudi : 9h00 / 12h00
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Samedi : 9h00 / 12h00



Directeur de publication : Mme VOL Fabricia
Création graphique : Virginie Création Graphique
Crédit photos (village) : Richard ILLOUZ
Impression : C.E.G.E

LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, Chers Verrâts,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition timide des rayons de soleil présagent de l'arrivée prochaine de l'été, période propice à la détente. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et je ne souhaite pas alimenter davantage cette période qui peut paraître anxiogène pour un grand nombre d'entre vous. Toutefois, je vous réitère mon appel à la plus grande prudence. Continuez d'appliquer les gestes barrières, port du masque et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

L'apparition de la vaccination a fait son entrée, je rappelle que vous êtes les seuls à savoir ce qui est bon pour votre santé et que celle-ci est proposée aux personnes désirant en bénéficier. Nous souhaitons tous que l'année 2021 nous ramène vers une « vie normale ». Nous avons tous besoin de retrouver une vie sociale.

Ensemble, nous pouvons lutter contre la propagation du virus !

En parallèle de ces actions sanitaires, nous sommes parfois interrogatifs quant à certaines directives gouvernementales telles que le confinement partiel, la fermeture de certains commerces dits « non-essentiels », la prolongation de la fermeture des restaurants, cinémas, salles de spectacle. Notre vie citoyenne, sociale, culturelle est éteinte depuis plus d'une année. Certaines mesures peuvent paraître injustes, injustifiées mais elles sont probablement nécessaires.

Soyez assurés que nous aussi élus, autant que vous chers administrés, portons le poids de l'inquiétude pour l'avenir économique de notre commune et de notre pays. Nous avons à appliquer les décrets qui se succèdent car la situation sanitaire est toujours instable, alarmante et conduit à des annonces gouvernementales fréquentes qui sont affichées et mises sur le site de la commune.

La vie communale associative est aussi en sommeil et nous espérons que tous ces événements reviendront riches d'annonces culturelles, sportives, festives ...

En avril dernier, le conseil municipal a voté ses premiers budgets. La situation de la commune est saine. L'exercice 2020 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de l'exercice de plus de 152 000 € hors budgets annexes, auquel vient s'ajouter un report antérieur de 132 600 €. Malgré le coût de la crise sanitaire et le manque de recettes des

locations de salles, l'excédent est équivalent à celui des années précédentes. Ce résultat va nous permettre de réinvestir une partie de cette somme dans les projets 2021.

Nous ne changerons pas les taux d'imposition communaux ; le contexte économique nous incite à la prudence et à tenir compte d'une précarité de plus en plus présente. Concernant le niveau d'endettement de la commune, celui-ci est maîtrisé. Le montant de la dette par habitant, qui est un indicateur référence, est de 454 € pour Dugny sur Meuse, contre 612 € pour les communes de 500 à 2 000 habitants au niveau national en 2019.

Pour 2021, la commune a prévu des dépenses d'investissement de plus 1.3 millions d'euros, majoritairement pour les travaux concernant la RD34 (traversée de DUGNY) pour environ 1,2 millions d'euros. Ces dépenses sont couvertes par des recettes liées à des subventions pour 510 000 €, du fonds de compensation de la TVA pour 80 000 € et par près de 30 % d'autofinancement soit 371 000 €. Le solde fera l'objet d'un emprunt dont le montant réel sera déterminé en fonction du résultat des appels d'offres.

La réunion publique concernant l'aménagement de la traversée du village ne pouvant pas se tenir, les habitants qui souhaitent consulter les plans d'aménagement de cette RD 34, dont le profilage a été revu sur place en lien avec le maître d'œuvre et les membres du conseil municipal, peuvent prendre rendez-vous auprès de la mairie.

Ensuite, vous connaissez mon engagement pour les questions de sécurité. Au même titre que de nombreuses communes, Dugny sur Meuse n'est pas épargnée par les actes d'incivilité et par de la petite délinquance qui peuvent obérer notre qualité de vie. Il est hors de question que j'accepte cette situation comme résultant de fatalité. C'est pourquoi, j'ai fait appel à la gendarmerie afin qu'elle soit plus présente dans notre commune. Je n'hésiterai pas lors d'incivilités à déposer plaintes. Nous étudions la possibilité d'installer dans divers points de la commune de caméras de vidéos protections. L'impunité est terminée, n'en déplaise aux conducteurs dangereux et autres petits délinquants ! J'en appelle à la responsabilité de tous et surtout des parents qui jouent un rôle plus que primordial dans l'éducation de leurs enfants.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent été.

Fabricia Vol,

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

INFORMATIONS BUDGÉTAIRES



LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs (CA), qui sont des documents comptables retraçant l'ensemble des mandats de paiements et des titres de recettes émis par la commune pendant l'exercice 2020, ont tous été adoptés par 11 voix pour et 3 abstentions lors de la réunion du Conseil municipal du 7 avril dernier. Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise dans son article L2121-14 que le maire peut assister à la partie de la séance au cours de laquelle le conseil municipal examine et débat du compte administratif qu'il soumet au vote. Mais, il doit impérativement se retirer et sortir de la salle au moment du vote. En aucun cas, le maire ne peut voter son propre compte administratif.

Les comptes administratifs du budget s'établissent comme suit :

Budget forêt	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	0,00 €	34 480,98 €	34 480,98 €
Recettes de l'exercice	14 684,54 €	31 369,09 €	46 053,63 €
Résultat de l'exercice	14 684,54 €	-3 111,89 €	11 572,65 €
Report des résultats antérieurs	-12 864,54 €	231 264,05 €	218 399,51 €
Résultat arrêté au 31 décembre 2020	1 820,00 €	228 152,16 €	229 972,16 €

Budget eau	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	32 420,72 €	85 265,41 €	117 686,13 €
Recettes de l'exercice	47 350,19 €	84 940,66 €	132 290,85 €
Résultat de l'exercice	14 929,47 €	-324,75 €	14 604,72 €
Report des résultats antérieurs	14 529,69 €	0,00 €	14 529,69 €
Résultat arrêté au 31 décembre 2020	29 459,16 €	-324,75 €	29 134,41 €

Budget commune	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	74 993,05 €	519 950,88 €	594 943,93 €
Recettes de l'exercice	228 313,79 €	672 110,80 €	900 424,59 €
Résultat de l'exercice	153 320,74 €	152 159,92 €	305 480,66 €
Report des résultats antérieurs	-230 659,29 €	132 604,27 €	-98 055,02 €
Résultat arrêté au 31 décembre 2020	-77 338,55 €	284 764,19 €	207 425,64 €

Résultat cumulé global	-46 059,39 €	512 591,60 €	466 532,21 €
-------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service administratif de la commune avec son propre conseil d'administration et son propre budget dont le financement se fait grâce à une subvention versée par le budget de la commune. Le maire en est le Président de droit. Son compte administratif a été adopté à l'unanimité et s'établit comme suit :

Budget CCAS	investissement	fonctionnement	cumulé
Dépense de l'exercice	0,00 €	7 692,38 €	7 692,38 €
Recettes de l'exercice	0,00 €	8 290,00 €	8 290,00 €
Résultat de l'exercice	0,00 €	597,62 €	597,62 €
Report des résultats antérieurs	0,00 €	4 335,12 €	4 335,12 €
Résultat arrêté au 31 décembre 2020	0,00 €	4 932,74 €	4 932,74 €

LA FISCALITE

Jusqu'en 2020, les communes disposaient d'un produit fiscal sur la taxe d'habitation, sur la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties. À partir de 2021 et suite à disparition de la taxe d'habitation, la répartition fiscale des communes se trouve ainsi bouleversée. Au titre de cette réforme, les Départements perdent la taxe foncière sur les propriétés bâties et les communes récupèrent leur taux.

Ainsi pour notre commune nous avons un taux sur cette taxe de 7,16 % auquel vient, désormais, s'ajouter les 25,72 % du Département. Considérant que le conseil municipal, dans sa séance du 7 avril dernier, a décidé par 12 voix pour et 3 abstentions de ne pas augmenter les taux, vous verrez apparaître sur votre prochaine taxe foncière un taux de 32,88 %. Les recettes fiscales 2020 se sont élevées à 111 317 €, le système de la réforme mise en place à partir de 2021 nous apporte une recette fiscale de 111 296 €, donc une neutralisation.

Mais sachez que l'Etat ne fait pas de cadeau aux communes et récupère une contribution de 272 985 € sur notre commune, neutralisant ainsi l'augmentation conséquente de la recette fiscale sur la taxe foncière sur les propriétés bâties. Une grosse partie que vous payez sur cette taxe repart dans les caisses de l'Etat. La fiscalité ménage ne représente plus que 24 950 € dans le budget 2021 contre 101 600 € pour 2020, le reste correspond à des compensations versées par l'Etat.

LES BUDGETS PRIMITIFS 2021

La fin d'année 2019 et toute l'année 2021 ont été très difficiles à gérer compte tenu du contexte sanitaire lié à la COVID 19. Nous avons pris beaucoup de retard sur les actions que nous devons engagées. Les budgets ont tous été adoptés par 12 voix pour et 3 abstentions pour les budgets annexes et par 11 voix pour et 4 abstentions pour le budget de la commune. Les principales actions inscrites sont les suivantes :

ACHÈVEMENT DES OPÉRATIONS EN COURS, PRINCIPALEMENT :

- poursuite de l'étude diagnostic des réseaux d'eau afin d'arriver à un meilleur rendement sous peine d'être pénalisé par l'Agence de l'eau Rhin Meuse avec la conséquence d'une augmentation de la redevance qui leur est reversée,
- poursuite de la sécurisation du captage d'eau du Franc Ban situé dans le secteur de la redoute,
- achèvement de la rénovation de l'éclairage public, report de dépenses sur le budget 2021 pour 62 121 €,
- solde de la place des près et diverses dépenses pour 7 300 €,
- mise en sécurité de l'église pour 5 061 €.

Ces 3 dernières opérations font l'objet d'un report de dépenses sur le budget 2021.

PROGRAMMATION DE NOUVEAUX TRAVAUX, PRINCIPALEMENT :

- sur le budget eau potable : extension des réseaux d'eau, notamment du chemin rural dit des près,
- sur le budget forêt : travail en commun avec l'ONF pour étudier les possibilités de replantation des parcelles mises à blanc suite aux bois scolytés,
- sur le budget de la commune :
 - révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de permettre d'accueillir la nouvelle déchetterie dont l'ouverture est programmée pour le 1er janvier 2023 POUR 13 500 €,
 - achat de différents petits matériels pour les services techniques pour 23 610 €,
 - inscription de travaux de la 1^{ère} tranche relative à la traversée de DUGNY (RD34) qui consistera à des travaux conséquents sur la rue de Verdun, de l'entrée du village jusqu'au carrefour de la rue Louis PIQUET, avec l'enfouissement des réseaux permettant de rallonger les trottoirs, (bordures de trottoirs rue de VERDUN pour 180 936 € et couche de roulement pour 136 576 €),
 - remis en état bordures des rue de l'Amodiation et de la rue des Lilas pour 22 100 €.
- sécurisation complète de la traversée de DUGNY, avec mise en place de système de ralentissement de la circulation, pour 93 840 €,

Tous ces travaux font l'objet de demandes de subventions. La consultation pour les travaux liée à la RD34 est en cours, l'ouverture des plis aura lieu certainement fin juin afin que les travaux puissent démarrer à partir de septembre prochain.



Malgré cette crise inédite, nous avons continué à travailler pour améliorer le bien-être et la sécurité des habitants de notre commune.

LA TRAVERSE DE DUGNY RD 34 RUE DE VERDUN :

Les travaux de la rue de Verdun ont à cause de la crise, pris un peu de retard, cependant, nous pouvons vous annoncer que l'appel d'offre pour l'enterrement des réseaux sec (Enedis, télécom) du carrefour avec la rue Louis Piquet jusqu'au passage à niveau rue de Verdun a été lancé.

Nous profitons de ces travaux pour réaliser le renouvellement de la conduite d'eau et des branchements du carrefour rue Louis Piquet jusqu'au passage à niveau en direction de Verdun.

•• Rue des lilas :

Le devis pour le remplacement des bordures de trottoir a été signé avec l'entreprise EUROVIA. Ils devraient intervenir très prochainement. Suivra ensuite la réalisation d'un gravillonnage dans cette rue, prévus dans le plan pluriannuel de l'entretien des voiries par la CODECOM.

•• Rue de l'Amodiation :

Suite à la délibération 2007/032, « PVR Rue de l'Amodiation », la société EUROVIA mettra en place des bordures de trottoir. Les travaux vont débuter prochainement.

•• Distribution de l'eau :

Début mai, nous avons réparé plusieurs fuites d'eau sur la commune. Nous avons ainsi diminué notre consommation puisée dans la nappe. Sur la totalité des deux forages, nous avons économisé plus de 100 M³ par jour.

En vue des constructions futures sur la zone de Raisse, une extension du réseau d'eau de 240 mètres linéaires sera réalisée. Les travaux vont débuter prochainement le long du chemin rural « dit des Près ».

La pompe du forage des Fours à Chaux est tombée en panne. Un devis pour son remplacement a été signé.

•• Éclairage public :

La commune est dorénavant pratiquement équipée à 100 pour 100 en LED. La rue Parmentier malgré quelques déboires liés aux retards de livraison de matériaux s'est vu équipée d'ampoule a LED. Les mâts ont dû être réhaussés d'un mètre et les ampoules initialement prévues ne convenant pas, l'entreprise a pris la décision de les changer à sa charge. Merci de votre compréhension pour la gêne et le manque de lumière que cela aurait pu vous occasionner ces derniers temps.

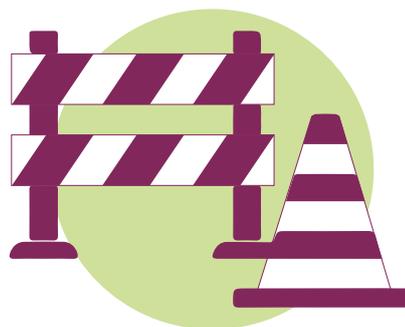
•• Église :

Pour des raisons de sécurité, des travaux de réfection du plancher dans le clocher ont été réalisés par l'entreprise SAS HAZEBROUCK. Cette entreprise est intervenue pour un problème de cloche, en effet certains d'entre vous ont remarqué que l'Angélus de fonctionnait plus durant le mois de mai. Merci à vous....

•• Travaux École Primaire :

Sous couvert de la Codecom, des travaux de rénovation et d'aménagement de l'école primaire ont débutés. Toutes les salles de classes vont désormais se trouver au rez-de-chaussée. Un accès PMR (rampe d'accès) sera réalisé prochainement dans la cour de l'école. Le devenir de l'étage est à étudier avec la Codecom.

Arnaud DUBAUX
Adjoint aux travaux



EFFONDREMENT RUE DE LANDRECOURT

L'étude de sol concernant l'effondrement rue de Landrecourt se poursuit. Les sondages par GEOTEC débuteront à partir du lundi 7 juin 2021, et ce, pour deux semaines. A cet effet, la route sera fermée afin que cette étude puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Fabricia Vol,
Maire

VANNE ET GRILLE DE DÉVERSOIR

Comme à chaque montée du ruisseau, les habitants se trouvant rue Briquette sont très inquiets, à juste titre. Effectivement, c'est impressionnant et stressant pour eux de voir le ruisseau grimpé au risque que celui-ci déborde et inonde les habitations. Je rappelle que si l'hydraulique fait partie des compétences de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée, celle-ci n'a pas le droit de faire retirer les grilles du déversoir car cette manœuvre est strictement interdite. Courant janvier, j'ai pris la décision de les faire lever afin que les habitants ne soient pas inondés et j'en ai informé le Président de la Communauté de Communes.

Fabricia Vol,
Maire

MAIRIE

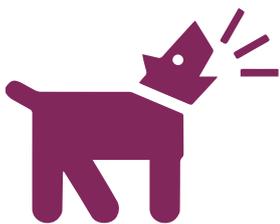
INCIVILITÉS & NUISANCES



PETIT RAPPEL :

Tout brûlage, y compris les déchets dits « verts » (tontes de pelouse, tailles d'arbre, élagages,...) est strictement interdit depuis de nombreuses années et contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Différents polluants sont émis, dont des particules fines et autres composants cancérigènes, entraînant un risque accru pour la santé. Les contrevenants s'exposent à une amende de 450 euros, voire à des sanctions pénales encore plus graves selon la nature des déchets brûlés.

Afin de pouvoir porter plainte lors de constat d'incivilité (exemple : cartons, papiers... avec indications de nom, adresse...), merci de prévenir la mairie.



Certains habitants se plaignent des **abolements des chiens**, je rappelle aux propriétaires de ces petits animaux de faire le nécessaire afin de respecter la tranquillité des voisins.

Fabricia Vol,
Maire



Pour information **la Zone du Raisin** a été nettoyé par la codecom et notre service technique.



MAIRIE

POINT CHASSE

La forêt communale représente une superficie de 650 hectares dont 208 ha au lieudit « les 8 chevaux » et près de 400 ha au lieudit « les 5 frères ». Ces 2 secteurs ont fait, pour chacun, l'objet d'un contrat de bail avec 2 associations locales de chasse : « **l'amicale des huit chevaux** » et « **l'ACCA** ».

En 2020 a eu lieu un renouvellement du bureau de l'ACCA. Par la suite des divergences sont apparues au sein de cette association sur, notamment, la location du site « des 5 frères », entre ceux qui voulaient poursuivre et ceux qui ne le souhaitaient pas. Divergences qui **ne regardent nullement** la commune mais qui ont eu des répercussions sur le contrat de bail en cours.

Les 2 personnes qui s'étaient portées cautionnaire à l'origine du bail, ont notifié à la commune leur décision de retrait, selon les formes et procédures prévues dans les termes du contrat.

Le 2 mars 2021, nous avons informé le Président de l'ACCA, qu'il disposait, conformément à l'article 29 dudit contrat, d'un délai de 20 jours afin de procéder à leurs remplacements, faute de quoi le bail est résilié de plein droit.

La commune n'a pas eu de suite à notre courrier, ce qui a engendré automatiquement la résiliation du contrat de location et **ce indépendamment de la volonté communale**.

La commission forêts, lors de sa réunion du 23 mars 2021 **a proposé**, à l'unanimité de ses membres présents, de passer une procédure d'adjudication sur cette parcelle. Le Conseil municipal dans sa séance du 7 avril dernier **a validé** cette proposition. À ce jour la procédure est en cours, la date limite des offres est fixée au 11 juin à 12 heures.

(IN)CIVILITE

À Dugny-sur-Meuse nous sommes confrontés, comme ailleurs, à des faits de délinquance.

Cela se traduit par des incivilités :

- La pollution volontaire (jets de papiers et de mégots par terre, pratique de feux ouverts en des lieux et à des périodes interdites.),
 - le non-respect des zones et des règles de dépôts d'ordures, recyclables ou encombrants,
 - fumer dans un lieu public, se garer sur une place réservée aux handicapés,
 - le tapage nocturne, les tags sur les murs,
 - les dégradations de biens... et bien d'autres encore,
- mais aussi par des délits – vols essentiellement – et, fort heureusement, rarement par des crimes.

La municipalité depuis maintenant quelques années s'est attaquée aux problèmes en relation avec les autorités départementales et les forces de l'ordre. La Maire a toujours donné suite à tout signalement d'infraction dès lors qu'elle en avait connaissance et qu'elle était avérée. Lorsque des habitants du village y sont mis en cause, elle les contacte ou contacte les familles des mineurs afin de les rappeler à l'ordre. Ces actions restent bien souvent inconnues du grand public.

Malheureusement tous les cas ne peuvent pas être traités : faute d'être pris sur le fait et d'être clairement identifiés, les auteurs d'actes délictueux restent bien souvent impunis.

Fort de ce constat, la municipalité a étudié tous les dispositifs susceptibles d'apporter une amélioration à la vie en communauté et à la tranquillité des habitants. Toutes les pistes sont explorées.

L'éducation :

Ce mot évoque immédiatement « parents » et « enseignants », l'action des uns devant normalement s'ajouter à celle des autres. Cette complémentarité tourne souvent, et l'on ne peut que le déplorer, à l'opposition voire à l'affrontement. Le manque d'éducation ne s'applique pas qu'aux enfants...mais bien souvent aussi aux adultes.

Il n'appartient pas à la municipalité d'agir en milieu scolaire. En revanche elle compte s'appuyer sur le rôle des éducateurs dans toutes les structures encadrantes comme les associations ou clubs sportifs. Elle mènera aussi une politique participative par l'organisation de séances publiques, la diffusion d'informations et autres campagnes de sensibilisation.

La prévention :

Comme en toute chose il est plus confortable de prévenir le mal que d'avoir à y remédier.

Dissuader de commettre des incivilités ou autres délits et crimes évite douleur et traumatisme à de potentielles victimes. Deux leviers sont étudiés :

- le développement de la « Participation citoyenne »,
- le déploiement d'une couverture de vidéoprotection.

La répression :

- Intensification de l'intervention de la Mairie auprès des délinquants ou de leur famille,
- Amendes initiées par la Mairie,
- Dépôt systématique de plaintes par la mairie ou incitation, auprès des habitants, à le faire, en les accompagnant.

FLEURISSEMENT

Les employés communaux Thierry et Yohann mènent leurs actions au fil des saisons... Cette réussite est particulièrement le résultat d'un soin et entretien régulier de leur part.

L'HIVER

- C'est la plantation des bulbes (tulipes, jonquilles...) qui donneront de belles couleurs au village dès l'arrivée du printemps.
- C'est aussi la vérification et la réparation éventuelle des jardinières.

LE PRINTEMPS

- C'est le moment de commander les fleurs et de préparer les massifs.
- Et en mai après les Saintes Glaces, c'est la semaine de plantation. En commençant par les jardinières puis les massifs, cette année se sont près de 1000 plants de diverses sortes qui ont été disposés pour offrir leurs couleurs chatoyantes à la population.

L'ÉTÉ

- Entretien et désherbage des massifs.
- L'arrosage.

L'AUTOMNE

- Alors que les fleurs vivent leurs derniers jours, nos employés communaux nettoient les massifs et plantent les fleurs pour la Toussaint.

Un grand merci pour leur travail ainsi qu'aux habitants qui fleurissent chez eux afin que tout le monde en profite.



MAIRIE PANNEAU POCKET

IMAGINEZ !

Recevoir directement chez vous, sur votre ordinateur, votre tablette ou smartphone les informations concernant le village :

- Heures d'ouvertures des services (Mairie, Bureau de Poste,...)
- Date de passage des ramassages de déchets (Poubelles, sac jaunes...)
- Coupures d'eau, d'électricité...
- Renseignements sur les écoles,
- Alertes (pollution ou météorologique...)
- Renseignements sur les commerces
- Informations sur les associations...
- Et absolument toute information à porter au plus vite à la connaissance des administrés,

En temps réel, en tous lieux (même si vous êtes hors du village)

**Gratuitement, sans publicité,
sans création de compte individuel, sans géolocalisation.**

*Confidentialité assurée : aucune récolte de données
personnelles (100% conforme RGPD).*



Et bien cela est désormais possible à Dugny grâce à l'application panneaupocket !

La municipalité vient de souscrire un abonnement à un site permettant l'accès à cette facilité de communication.

L'administré se connecte (sans création de compte individuel) à un site gratuit ... et c'est parti !

Une notification est envoyée à chaque mise en ligne d'info.

Nous comptons sur la bienveillance des habitants ayant accès à ce système de communication pour servir de relais envers leur entourage ou leurs voisins non connectés.

Cela vient en complément des informations que vous trouvez sur le site de la Mairie «Commune de Dugny-sur-Meuse» et bien entendu l'information par panneau d'affichage sera maintenue.

MAIRIE ZOOM SUR ...

8 MAI 2021

À l'occasion du soixante-seizième anniversaire de la victoire de 1945, malgré les différentes contraintes liées à la pandémie, nous avons pu réaliser, en comité restreint, un dépôt de gerbe, en l'honneur des soldats morts pour la France.

Un grand merci pour leur participation aux anciens combattants et particulièrement à M. HENRY Gilbert, Président de leur association, ainsi qu'à M. RAKETAMANGA Alain leur porte-drapeau.

Nous espérons que les prochaines cérémonies se dérouleront en public avec les pompiers de Dieue-sur-Meuse, les habitants du village et surtout avec les enfants des écoles.



Au revoir Loïc nous te souhaitons une très bonne continuation et une grande réussite dans ton nouveau poste. Merci pour tout le travail que tu as accompli dans notre commune depuis 3 ans.
Nous souhaitons la Bienvenue à Mme Chantal PIERRE arrivée le 15 mars dernier, elle succède à Loïc.



LE CONSEIL DES JEUNES



VOLONTAIRES, CITOYENS, ENGAGÉS

VIVE NOS NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES

La citoyenneté n'attend point le nombre des années : c'est ce que vient de prouver un groupe de nos CM. Non seulement, ils se sont indignés de la pollution de certains endroits publics de la commune. Mais ils n'ont pas voulu en rester là : ils sont venus s'ouvrir à madame le Maire des solutions qu'ils ont pensées pour réduire le phénomène et proposer de les mettre en œuvre.

Madame VOL a alors estimé que cet engagement ne devait pas rester éphémère. Elle a rencontré les classes et a expliqué aux élèves qu'ils pouvaient s'investir d'une façon plus durable et plus reconnue en s'engageant dans un conseil municipal des jeunes (CMJ). L'idée a suscité un désir d'engagement d'un groupe d'élèves.

Le conseil municipal des adultes a décidé de la création du CMJ dans sa séance du 7 avril dernier. Le processus des élections a été lancé dans la foulée même s'il a connu quelques retardements à cause de la COVID entraînant la fermeture provisoire de certaines classes. L'objectif étant sa mise en place avant la fin de l'année scolaire.

Le nombre de candidatures – 13 pour les 15 sièges à pourvoir à l'image du conseil adulte – a fait tomber toute utilité d'élection. Les nouveaux conseillers viennent d'être installés ce 2 juin. Ils ont immédiatement élu la municipalité et porté à la fonction de maire, Floris PERIDON-RAVEAU et de maire-adjointe, Maëlys ALASIA.

La nouvelle assemblée est maintenant prête à travailler au bien commun de la cité.

En tout cas, le conseil municipal des jeunes est une magnifique opportunité d'un dialogue entre les jeunes, entre les jeunes et les élus locaux, d'en faire des acteurs d'améliorations sur le territoire et de prendre en compte la parole de l'enfant et du jeune et de l'accompagner vers un résultat concret : l'action pour les habitants de notre commune, petits ou grands.

Les jeunes plus souvent décriés que valorisés ou encouragés peuvent être une richesse, une ressource et une force capable de réaliser de belles choses. Alors, bon vent au premier conseil municipal des jeunes de Dugny !

CONSIGNES DE TRI

Extension des consignes de tri

Depuis le 1^{er} avril 2020, la Communauté de communes Val de Meuse - Voie Sacrée a décidé de faire évoluer les consignes de tri afin de simplifier le recyclage au quotidien.

Pour faciliter le geste du tri, dorénavant, la seule question à se poser est: **est-ce que mon déchet est un emballage?**

SI LA RÉPONSE EST OUI

Mon emballage va directement dans le sac jaune ou dans le conteneur approprié (bleu pour le papier et le carton, vert pour le verre).

Cependant, pour que le recyclage de mes déchets soit effectif, quelques consignes sont à respecter :

- ▶ Les emballages doivent être jetés en vrac, il ne faut pas les imbriquer (ex: ne pas mettre le film plastique dans une boîte de conserve).
- ▶ Il faut que les emballages soient bien vidés, mais il est inutile de les laver.
- ▶ Enfin, les matières doivent être séparées (ex: l'opercule est détaché de la barquette de jambon).

SI LA RÉPONSE EST NON

Je mets mon déchet dans mon bac pucé pour les déchets ménagers.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DES NOUVEAUX EMBALLAGES À TRIER :

- POTS DE YAOURT,
- DE FROMAGE BLANC,
- SACS,
- SACHETS ET FILMS,
- CAPSULES DE CAFÉ (VIDES),
- BARQUETTES,
- TUBES DE DENTIFRICE,
- PAPIER BULLE...

EN CONSÉQUENCE, LA DOTATION ANNUELLE MAXIMALE DE SACS DE TRI EST PORTÉE À 3 ROULEAUX PAR FOYER.

Ne nous oubliez pas!



Pour toutes questions, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la Communauté de communes

03 29 87 29 85

ou via le formulaire de contact disponible sur le site internet valdemeusevoiesacree.com

Horaires accueil service ordures ménagères:

Lundi, jeudi 8h30 - 12h
13h30-16h30
8h30-12h

Vendredi Ou sur rendez-vous:
Lundi, mercredi, jeudi 7h30 - 18h
Mardi, vendredi 7h30 - 12h

LES EMBALLAGES ÉLECTROMÉNAGERS (LE CARTON ET LE POLYSTYRÈNE) SONT À DÉPOSER À LA DÉCHETTERIE.

Collecte des sacs jaunes - Année 2021 - Val de Meuse Voie Sacrée

MOIS	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
SA 1	MA 2	VE 3	SA 4	MA 5	VE 6	SA 7	MA 8	VE 9	SA 10	MA 11	VE 12	SA 13
MA 14	VE 15	SA 16	MA 17	VE 18	SA 19	MA 20	VE 21	SA 22	MA 23	VE 24	SA 25	MA 26
VE 27	SA 28	MA 29	VE 30	SA 31	MA 1	VE 2	SA 3	MA 4	VE 5	SA 6	MA 7	VE 8
SA 9	MA 10	VE 11	SA 12	MA 13	VE 14	SA 15	MA 16	VE 17	SA 18	MA 19	VE 20	SA 21
MA 22	VE 23	SA 24	MA 25	VE 26	SA 27	MA 28	VE 29	SA 30	MA 31	VE 1	SA 2	MA 3
VE 4	SA 5	MA 6	VE 7	SA 8	MA 9	VE 10	SA 11	MA 12	VE 13	SA 14	MA 15	VE 16
SA 17	MA 18	VE 19	SA 20	MA 21	VE 22	SA 23	MA 24	VE 25	SA 26	MA 27	VE 28	SA 29
MA 30	VE 31	SA 1	MA 2	VE 3	SA 4	MA 5	VE 6	SA 7	MA 8	VE 9	SA 10	MA 11
VE 12	SA 13	MA 14	VE 15	SA 16	MA 17	VE 18	SA 19	MA 20	VE 21	SA 22	MA 23	VE 24
SA 25	MA 26	VE 27	SA 28	MA 29	VE 30	SA 31	MA 1	VE 2	SA 3	MA 4	VE 5	SA 6
MA 7	VE 8	SA 9	MA 10	VE 11	SA 12	MA 13	VE 14	SA 15	MA 16	VE 17	SA 18	MA 19
VE 20	SA 21	MA 22	VE 23	SA 24	MA 25	VE 26	SA 27	MA 28	VE 29	SA 30	MA 31	VE 1
SA 2	MA 3	VE 4	SA 5	MA 6	VE 7	SA 8	MA 9	VE 10	SA 11	MA 12	VE 13	SA 14
MA 15	VE 16	SA 17	MA 18	VE 19	SA 20	MA 21	VE 22	SA 23	MA 24	VE 25	SA 26	MA 27
VE 28	SA 29	MA 30	VE 31	SA 1	MA 2	VE 3	SA 4	MA 5	VE 6	SA 7	MA 8	VE 9
SA 10	MA 11	VE 12	SA 13	MA 14	VE 15	SA 16	MA 17	VE 18	SA 19	MA 20	VE 21	SA 22
MA 23	VE 24	SA 25	MA 26	VE 27	SA 28	MA 29	VE 30	SA 31	MA 1	VE 2	SA 3	MA 4
VE 5	SA 6	MA 7	VE 8	SA 9	MA 10	VE 11	SA 12	MA 13	VE 14	SA 15	MA 16	VE 17
SA 18	MA 19	VE 20	SA 21	MA 22	VE 23	SA 24	MA 25	VE 26	SA 27	MA 28	VE 29	SA 30
MA 31	VE 1	SA 2	MA 3	VE 4	SA 5	MA 6	VE 7	SA 8	MA 9	VE 10	SA 11	MA 12
VE 13	SA 14	MA 15	VE 16	SA 17	MA 18	VE 19	SA 20	MA 21	VE 22	SA 23	MA 24	VE 25
SA 26	MA 27	VE 28	SA 29	MA 30	VE 31	SA 1	MA 2	VE 3	SA 4	MA 5	VE 6	SA 7
MA 8	VE 9	SA 10	MA 11	VE 12	SA 13	MA 14	VE 15	SA 16	MA 17	VE 18	SA 19	MA 20
VE 21	SA 22	MA 23	VE 24	SA 25	MA 26	VE 27	SA 28	MA 29	VE 30	SA 31	MA 1	VE 2
SA 3	MA 4	VE 5	SA 6	MA 7	VE 8	SA 9	MA 10	VE 11	SA 12	MA 13	VE 14	SA 15
MA 16	VE 17	SA 18	MA 19	VE 20	SA 21	MA 22	VE 23	SA 24	MA 25	VE 26	SA 27	MA 28
VE 29	SA 30	MA 31	VE 1	SA 2	MA 3	VE 4	SA 5	MA 6	VE 7	SA 8	MA 9	VE 10
SA 11	MA 12	VE 13	SA 14	MA 15	VE 16	SA 17	MA 18	VE 19	SA 20	MA 21	VE 22	SA 23
MA 24	VE 25	SA 26	MA 27	VE 28	SA 29	MA 30	VE 31	SA 1	MA 2	VE 3	SA 4	MA 5
VE 6	SA 7	MA 8	VE 9	SA 10	MA 11	VE 12	SA 13	MA 14	VE 15	SA 16	MA 17	VE 18
SA 19	MA 20	VE 21	SA 22	MA 23	VE 24	SA 25	MA 26	VE 27	SA 28	MA 29	VE 30	SA 31
MA 1	VE 2	SA 3	MA 4	VE 5	SA 6	MA 7	VE 8	SA 9	MA 10	VE 11	SA 12	MA 13
VE 14	SA 15	MA 16	VE 17	SA 18	MA 19	VE 20	SA 21	MA 22	VE 23	SA 24	MA 25	VE 26
SA 27	MA 28	VE 29	SA 30	MA 31	VE 1	SA 2	MA 3	VE 4	SA 5	MA 6	VE 5	SA 7
MA 8	VE 6	SA 9	MA 10	VE 7	SA 11	MA 12	VE 8	SA 13	MA 14	VE 9	SA 15	MA 16
VE 10	SA 17	MA 18	VE 11	SA 19	MA 20	VE 12	SA 21	MA 22	VE 13	SA 23	MA 24	VE 14
SA 25	MA 26	VE 15	SA 27	MA 28	VE 16	SA 29	MA 30	VE 17	SA 31	MA 1	VE 18	SA 2
MA 3	VE 19	SA 4	MA 5	VE 20	SA 6	MA 7	VE 21	SA 8	MA 9	VE 22	SA 10	MA 11
VE 23	SA 12	MA 13	VE 24	SA 14	MA 15	VE 25	SA 16	MA 17	VE 26	SA 18	MA 19	VE 27
SA 20	MA 21	VE 28	SA 22	MA 23	VE 29	SA 24	MA 25	VE 30	SA 26	MA 27	VE 31	SA 28
MA 29	VE 1	SA 30	MA 31	VE 2	SA 1	MA 2	VE 3	SA 3	MA 4	VE 4	SA 5	MA 6
VE 5	SA 6	MA 7	VE 6	SA 8	MA 9	VE 7	SA 10	MA 11	VE 8	SA 12	MA 13	VE 9
SA 14	MA 15	VE 10	SA 16	MA 17	VE 11	SA 18	MA 19	VE 12	SA 20	MA 21	VE 13	SA 22
MA 23	VE 14	SA 24	MA 25	VE 15	SA 26	MA 27	VE 16	SA 28	MA 29	VE 17	SA 30	MA 31
VE 18	SA 1	MA 2	VE 19	SA 3	MA 4	VE 20	SA 5	MA 6	VE 21	SA 7	MA 8	VE 22
SA 9	MA 10	VE 23	SA 11	MA 12	VE 24	SA 13	MA 14	VE 25	SA 15	MA 16	VE 26	SA 17
MA 18	VE 27	SA 19	MA 20	VE 28	SA 21	MA 22	VE 29	SA 23	MA 24	VE 30	SA 25	MA 26
VE 31	SA 27	MA 28	VE 1	SA 29	MA 30	VE 2	SA 31	MA 1	VE 3	SA 1	MA 2	VE 4
SA 3	MA 4	VE 5	SA 6	MA 7	VE 6	SA 8	MA 9	VE 7	SA 10	MA 11	VE 8	SA 12
MA 13	VE 9	SA 14	MA 15	VE 10	SA 16	MA 17	VE 11	SA 18	MA 19	VE 12	SA 20	MA 21
VE 13	SA 22	MA 23	VE 14	SA 24	MA 25	VE 15	SA 26	MA 27	VE 16	SA 28	MA 29	VE 17
SA 30	MA 31	VE 18	SA 1	MA 2	VE 19	SA 3	MA 4	VE 20	SA 5	MA 6	VE 21	SA 7
MA 8	VE 22	SA 9	MA 10	VE 23	SA 11	MA 12	VE 24	SA 13	MA 14	VE 25	SA 15	MA 16
VE 26	SA 17	MA 18	VE 27	SA 19	MA 20	VE 28	SA 21	MA 22	VE 29	SA 23	MA 24	VE 30
SA 25	MA 26	VE 31	SA 27	MA 28	VE 1	SA 29	MA 30	VE 2	SA 31	MA 1	VE 3	SA 2
MA 3	VE 4	SA 4	MA 5	VE 5	SA 6	MA 7	VE 6	SA 8	MA 9	VE 7	SA 10	MA 11
VE 8	SA 12	MA 13	VE 9	SA 14	MA 15	VE 10	SA 16	MA 17	VE 11	SA 18	MA 19	VE 12
SA 20	MA 21	VE 13	SA 22	MA 23	VE 14	SA 24	MA 25	VE 15	SA 26	MA 27	VE 16	SA 28
MA 29	VE 17	SA 30	MA 31	VE 18	SA 1	MA 2	VE 19	SA 3	MA 4	VE 20	SA 5	MA 6
VE 21	SA 7	MA 8	VE 22	SA 9	MA 10	VE 23	SA 11	MA 12	VE 24	SA 13	MA 14	VE 25
SA 15	MA 16	VE 26	SA 17	MA 18	VE 27	SA 19	MA 20	VE 28	SA 21	MA 22	VE 29	SA 23
MA 24	VE 30	SA 25	MA 26	VE 31	SA 27	MA 28	VE 1	SA 29	MA 30	VE 2	SA 31	MA 1
VE 3	SA 3	MA 4	VE 4	SA 5	MA 6	VE 5	SA 7	MA 8	VE 6	SA 9	MA 10	VE 7
SA 11	MA 12	VE 8	SA 13	MA 14	VE 9	SA 15	MA 16	VE 10	SA 17	MA 18	VE 11	SA 19
MA 20	VE 12	SA 21	MA 22	VE 13	SA 23	MA 24	VE 14	SA 25	MA 26	VE 15	SA 27	MA 28
VE 16	SA 29	MA 30	VE 17	SA 31	MA 1	VE 18	SA 1	MA 2	VE 19	SA 3	MA 4	VE 20
SA 5	MA 6	VE 21	SA 7	MA 8	VE 22	SA 9	MA 10	VE 23	SA 11	MA 12	VE 24	SA 13
MA 14	VE 25	SA 15	MA 16	VE 26	SA 17	MA 18	VE 27	SA 19	MA 20	VE 28	SA 21	MA 22
VE 29	SA 23	MA 24	VE 30	SA 25	MA 26	VE 31	SA 27	MA 28	VE 1	SA 29	MA 30	VE 2
SA 31	MA 1	VE 3	SA 1	MA 2	VE 4	SA 3	MA 4	VE 5	SA 5	MA 6	VE 6	SA 7
MA 8	VE 7	SA 9	MA 10	VE 8	SA 11	MA 12	VE 9	SA 13	MA 14	VE 10	SA 15	MA 16
VE 11	SA 17	MA 18	VE 12	SA 19	MA 20	VE 13	SA 21	MA 22	VE 14	SA 23	MA 24	VE 15
SA 25	MA 26	VE 16	SA 27	MA 28	VE 17	SA 29	MA 30	VE 18	SA 31	MA 1	VE 19	SA 2
MA 3	VE 20	SA 4	MA 5	VE 21	SA 6	MA 7	VE 22	SA 8	MA 9	VE 23	SA 10	MA 11
VE 24	SA 12	MA 13	VE 25	SA 14	MA 15	VE 26	SA 16	MA 17	VE 27	SA 18	MA 19	VE 28
SA 20	MA 21	VE 29	SA 22	MA 23	VE 30	SA 24	MA 25	VE 31	SA 26	MA 27	VE 1	SA 28
MA 29	VE 2	SA 30	MA 31	VE 3	SA 1	MA 2	VE 4	SA 3	MA 4	VE 5	SA 5	MA 6
VE 6	SA 7	MA 8	VE 7	SA 9	MA 10	VE 8	SA 11	MA 12	VE 9	SA 13	MA 14	VE 10
SA 15	MA 16	VE 11	SA 17	MA 18	VE 12	SA 19	MA 20	VE 13	SA 21	MA 22	VE 14	SA 23
MA 24	VE 15	SA 25	MA 26	VE 16	SA 27	MA 28	VE 17	SA 29	MA 30			

MAIRIE

LE MOT DE L'OPPOSITION

Après une année difficile en raison de la Covid 19, nous sommes heureux de pouvoir vous donner les informations en notre possession, sur la vie de notre Commune.

Lors du vote du budget au dernier conseil municipal, nous nous sommes abstenus. Section investissement du budget principal, on nous a demandé de voter pour un montant de 1 306 129,54 €uros pour des travaux dans la commune, sans aucune précision. Nous avons réclamé le détail de cette somme depuis le 7 avril, sans réponse à ce jour. Un montant important serait alloué aux travaux Rue de Verdun... Et le reste ?? Une réunion des riverains de la rue de Verdun était prévue, qu'en est-il ??

Nous avons été à maintes reprises interpellés par des riverains à propos de la sécurisation de la sortie des écoles et de la Rue de Verdun au niveau de l'Église. Nous n'avons aucune réponse à vous donner, car nous n'en savons pas plus que vous.

Nous déplorons fortement le manque d'informations dans notre village, notamment pour le port du masque obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants, même si cette information figurait sur le site de la Mairie. Ce n'est pas la feuille 21 x 29,7 cm illisible car trop petite, sur le panneau aux entrées du village qui a pu alerter correctement les habitants.

Même remarque pour le passage de la balayeuse en charge du nettoyage des trottoirs. Il aurait fallu faire une distribution dans les boîtes aux lettres, pour une bonne information de tous.

En raison d'un épisode pluviométrique important fin Janvier 2021, les riverains de la rue briquette ont sollicité la Mairie afin d'ouvrir les barrières du déversoir pour éviter une éventuelle inondation des habitations par le Franc Ban. Suite au manque de réactivité de la Mairie, Mme Corinne PÉRIDON a sollicité M. Serge NAHANT Président de la CODECOM, qui a ordonné l'ouverture du déversoir.

Nous avons eu le plaisir de fêter chaleureusement les 100 ans, en 2020, de la doyenne de notre village, Mme HUSSON et nous lui souhaitons, cette année, un joyeux anniversaire pour ces 101 printemps.

Soyez prudent, prenez bien soin de vous et Merci à toutes celles et ceux qui se sont déjà fait vacciner contre ce fichu virus et nous encourageons l'ensemble de la population à faire de même.

Les Membres de l'Opposition :
Ghislaine VAILLANT, Francis TOUSSAINT, Claude ROUX.

MAIRIE

REJOIGNEZ-LES !

Nos associations sont importantes pour tous et particulièrement pour nos jeunes. Elles constituent souvent un moyen de s'intégrer, de se valoriser, de se construire.

Alors, pour permettre à chacun et chacune de leur prouver notre soutien et notre confiance, la Mairie a décidé de rembourser 30€ sur les frais d'adhésion pour toute inscription d'un jeune de Dugny et Billefont/Dugny (jusqu'à 18 ans inclus) à l'une des associations de la commune pour la rentrée de septembre 2021.

>> Les modalités de remboursement seront mises en ligne sur le site internet de notre mairie en septembre.

ANNULATION DES FESTIVITÉS DU 13 JUILLET 2021.

Conscients de la nécessité de poursuivre les efforts dans la lutte contre la propagation du COVID19, et de garantir la sécurité sanitaire de nos habitants, visiteurs, un choix a été fait lors du conseil municipal de ne pas organiser les festivités pour le 13 Juillet 2021 (feu d'artifice, animations, bal, buvette, restauration).

Merci de votre compréhension.

Fabricia Vol,
Maire

INFO

ÉLECTIONS

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES LES 20 ET 27 JUIN 2021



Le premier tour des élections départementales aura lieu à la salle des fêtes, le dimanche 20 juin, de 8 heures à 18 heures.

Le même jour, aux mêmes heures et au même lieu, aura lieu le premier tour des élections régionales.

S'il y a besoin d'un second tour, il se passera le dimanche suivant, 27 juin.

Du fait de l'état d'urgence sanitaire, des dispositions particulières seront prises :

- tout le monde devra porter un masque,
- le nombre d'électeurs présents en même temps dans la salle des fêtes sera limité à 6,
- les personnes qui tiendront le bureau de vote et qui participeront au dépouillement devront être vaccinées ou bien disposer d'un test négatif de moins de 48,
- de ce fait, les personnes qui tiendront le bureau de vote ou qui participeront au dépouillement seront prioritaires pour être vaccinées au plus tard début juin, sur attestation du maire,
- il est recommandé que les électeurs amènent leur propre stylo pour la signature de la liste d'émargement,
- exceptionnellement, chaque électeur pourra disposer de deux procurations, de la part de personnes inscrites également à Dugny sur Meuse.

Trois possibilités afin d'établir une procuration :

- remplir auprès d'une autorité habilitée le Cerfa cartonné n°12668*01.
- remplir et imprimer le cerfa n°14952*02 accessible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>.
- Depuis le 6/04/2021, une nouvelle télé-procédure «Ma procuration» permet d'obtenir une procuration à partir du lien suivant : www.maprocuration.gouv.fr. Dans tous les cas, le mandant doit nécessairement se rendre en personne auprès d'une autorité habilitée (commissariats de police, brigades de gendarmerie, tribunaux...) pour établir sa procuration, sauf cas exceptionnel (maladies, infirmités graves...).

Signalons que pour ceux qui ne savent plus où ils sont inscrits, il existe un site internet qui fournit toute explication utile : vous pouvez y accéder par le site « service-public.fr ». **AUX URNES, CITOYENS !** Pour les élections des 20 et 27 juin prochains, du fait des mesures sanitaires, il faudra plus de monde que d'habitude pour tenir le bureau de vote. Merci donc à tous ceux qui seront volontaires. Sachant qu'il faut disposer d'un test négatif au covid de moins de 48 heures le jour de l'élection ou être vacciné.

Fabricia Vol,
Maire

INFO

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS EN 2021

Civilité	Nom de famille	Prénoms	Date de décès	Lieu de décès	Nom marital
Mme	BAUGUITTE	Claudine Adrienne	04/04/2021	VERDUN	MARTINATI
Mme	BOCCALINI	Nadine	08/04/2021	VERDUN	
Mme	CARTON	Marie-Thérèse	19/03/2021	VERDUN	ANTOINE
Mme	GRANDJEAN	Bernadette	24/02/2021	VERDUN	JOUDA

MARIAGE 2021

Nom de famille	Prénoms	Date du mariage	Lieu du mariage	Nom Conjoint	Prénom Conjoint
KIEFFER	Prescillia	24/04/2021	DUGNY-SUR-MEUSE	BAK	Tomasz

NAISSANCE EN 2021

Civilité	Nom de famille	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Ville
M.	DUBOIS	Valentin Bruno Fabrice	15/04/2021	VERDUN	DUGNY-SUR-MEUSE
Mme	HENRY	Camélia	03/03/2021	VERDUN	DUGNY-SUR-MEUSE
M.	LUNEAUT	Léo	05/03/2021	VERDUN	DUGNY-SUR-MEUSE

INFO

« NOTRE FAMEUSE IDÉE » S'EST CONCRÉTISÉE !

MME AGNÈS KAHL ET M. GÉRARD SLINKMAN.



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons procédé à la remise officielle des vélos fauteuils le jeudi 6 mai ; en présence de Monsieur Claude Léonard, Président du conseil départemental de la Meuse, des élus locaux et des représentants des différents établissements.

Ils feront la joie de nos aînés et des personnes à mobilité réduite dans les ehpad de Sommedieue et Verdun, l'Adapeim et la maison d'accueil spécialisée de Verdun.

Merci à tous pour votre soutien.

ASSOCIATIONS

NOS AINÉS

L'association des Aînés de DUGNY-SUR-MEUSE compte environ 100 adhérents. Depuis quelques années, nous nous efforçons de diversifier les activités, qui sont principalement : réunion le jeudi après-midi, avec jeux de cartes, jeux de société et activités manuelles, deux repas des anniversaires, une sortie plein air avec barbecue le midi, un repas choucroute avec loto, une sortie culturelle ou une sortie spectacle.

Chaque année, nous organisons un séjour découverte d'une semaine, qui nous permet de mieux connaître la France.

Des cours informatiques sont mis en place régulièrement.

Au début de l'épidémie COVID, les membres se sont mobilisés pour fournir des tissus en vue de la création de masques. Les membres informatisés reçoivent régulièrement des mails, divers et variés, pour maintenir les liens, et des visites aux personnes seules ou malades sont faites ponctuellement.

Depuis quelques années, nous avons créé un site internet, avec de nombreuses informations. Ce site est alimenté régulièrement par nos webmasters, nous vous invitons à consulter ce site : lesainesdedugny55.e-monsite.com

N'hésitez pas à venir découvrir notre belle et dynamique association et à venir nous rejoindre.

Le président Christian DURIEUX Tél. 06 85 76 48 01

LE BILAN CHASSE

LES CHASSEURS DES HUIT CHEVAUX À L'HEURE DU BILAN CYNÉGÉTIQUE

Les adhérents de la société de chasse de l'Amicale des Huit Chevaux n'ont pas dérogé à la règle qui consiste à dresser le bilan de la saison passée. Avec le respect des règles sanitaires, une vingtaine de chasseurs se sont retrouvés au bois où le président Fabrice Dorez a rappelé le caractère un peu particulier de cette saison. « Compte tenu des circonstances, elle s'est plutôt bien déroulée et nous avons mené une bonne saison, tout en ayant respecté le plan de chasse. Cela a été plus compliqué à cause du confinement mais nous nous adaptons au fur et à mesure des décisions prises par la préfecture ». Le plan de tir des cervidés a été réalisé à 100 % et celui des sangliers à 75 % du fait de la baisse de cette population sur notre territoire. En 2018, la Fédération de la Chasse avait décidé d'accentuer les mesures visant à une augmentation des prélèvements de sangliers, partant d'un constat de dégâts agricoles importants.

Le président a proposé le calendrier des 12 jours de battues qui débutera le dimanche 10 octobre. Les journées de travail ont été programmées : coupe et rangement du bois de chauffage, réfection de la cheminée, bardage d'un mur de la loge et finition des peintures. Sans oublier l'entretien des sentiers et chemins attribués à chaque chasseur.

Victime du confinement depuis deux ans, la chasse aux œufs, organisée dans les bois et bien appréciée des enfants du village, sera reconduite en 2022.

Malgré le manque d'apport financier lié aux manifestations annulées et une participation financière exceptionnelle aux frais vétérinaires de chiens blessés, la trésorière a présenté les comptes, toujours bons grâce à une bonne gestion et une grande rigueur dans les dépenses. Le montant de l'action et des invitations ne change pas.

Après élection du conseil d'administration, les membres du bureau restent inchangés : Fabrice Dorez au poste de président assisté d'Aldo Minuto comme vice-président complété par Marie-José Ochs, trésorière et Sylvain Roger, secrétaire.



« L'avenir de la chasse est étroitement lié à des comportements responsables pour l'environnement. »



« Être jeune ne signifie pas forcément s'intéresser seulement aux activités qui sont dans l'air du temps. L'avenir de la chasse est désormais dans les mains de nos futurs chasseurs. »





NOTRE ASSOCIATION EXISTE DEPUIS 2010 ET RASSEMBLE ACTUELLEMENT 3 ACTIVITÉS :

Le théâtre amateur adulte et enfant depuis ses débuts, plus récemment la danse orientale et le Yoga gym douce Séniors. Les activités ont été suspendues en mars 2020, alors qu'un spectacle de danse et une pièce de théâtre étaient en prévision. Nous avons pu reprendre en septembre et débiter le yoga en octobre ; le contexte sanitaire nous a encore interrompu. Nous espérons une reprise en septembre. Nous vous attendons nombreux dans nos différents domaines et nous serons heureux de vous faire découvrir notre travail.

Voici une brève présentation de nos animations.



LE THÉÂTRE

L'Animateur, Freddy EGNER-BALIZEAUX, anime l'activité depuis Septembre 2011. Pour les adultes, les répétitions ont lieu les Lundis, à partir de 19h30.

Pour le Théâtre enfant, à voir pour le jour et l'heure, selon le nombre de demandes d'inscriptions. C'est une activité qui demande de la rigueur, de la régularité, mais qui apporte des moments de convivialité, de partage, d'ouverture aux autres et de complicité entre tous. Permettant ainsi un épanouissement personnel et une valorisation de l'estime de soi.

>> Pour tous renseignements, contacter Freddy au 06 03 27 01 17.

LA DANSE ORIENTALE DEPUIS SEPTEMBRE 2019

Je m'appelle Marine Somorowski, j'ai 24 ans, je suis professeur de danse orientale au sein de l'association Grand Bol d'Art.

J'ai commencé à l'âge de 11 ans, au conservatoire de Verdun avec Yasmine.

La danse orientale est une danse spontanée et improvisée, origine Égyptienne.

Venez découvrir, apprendre, partager ma passion dès la rentrée Septembre 2021, ces cours sont à partir de 3 ans.

A la fin d'année scolaire 2021-2022, il y aura un spectacle de danse orientale.



LE YOGA-GYM DOUCE POUR LES SENIORS DEPUIS OCTOBRE 2020

Mardi matin - Centre Social

Ces techniques sont adaptées quels que soient l'âge et les possibilités physiques de chacun. Il est tout à fait possible de pratiquer sur une chaise lorsque l'on ne peut s'asseoir au sol ...

Vous serez invités à recharger vos batteries en pleine conscience par des techniques de respiration, de relaxation, d'échauffement et des postures aménagées suivant vos aptitudes dans la détente et la convivialité.

La séance se déroule sur 1h15 en douceur, avec vigilance et sans hâte ce qui permet à toutes et tous de progresser à son rythme. Il en découle une sensation de bien-être et de calme, de paix intérieure ... C'est finalement un moment de retrouvailles avec soi-même qui vous est proposé.

Il suffit de venir en tenue décontractée avec un tapis de sol, un coussin et une couverture. Une séance de découverte est proposée.

>> Pour tous renseignements, contacter Véronique Millard au 06 65 75 59 01



A bientôt.

Les membres de l'association un grand bol d'Art.

ASSOCIATIONS

FOOTBALL CLUB DUGNY

Depuis le début de cette pandémie, les joueurs du club n'ont pu s'adonner à leur plaisir que par épisodes.

La saison 2019/2020 s'est terminée juste après la phase « Aller » et seuls quatre matchs ont pu se dérouler lors de la saison 2020/2021.

Les manifestations extra sportives prévues ont elles aussi été supprimées.

Le nouvel exercice 2021/2022 arrive à grand pas, et nous espérons qu'il chassera ces deux années de galère pour tous.

Malgré cela, l'effectif reste stable, avec une centaine de joueurs qui jouent dans diverses catégories.

Et dès que nous avons la chance de nous retrouver, nous avons entretenu notre terrain et nos infrastructures : engazonnement devant nos buts, peinture, nettoyage...



Matinée de travail au stade



Jeu complet offert par les Assurances AVIVA (Delphine Gauvain) lors de la saison 2020/2021 à nos U7



Jeu complet offert par l'entreprise LOG SYSTEME (Benoit Tinti) lors de la saison 2019/2020

Vous souhaitez pratiquer le football ? Vous pouvez le faire dès l'âge de 5 ans. Vous serez accompagnés par des éducateurs diplômés les jours d'entraînements et le samedi pour les rencontres contre des équipes extérieures.

Vous avez plus de 17 ans ? Vous pouvez rejoindre nos équipes seniors. Lancelot et Cyprien seront là pour vous accueillir, que vous soyez déjà licencié, ou que vous ayez le désir de reprendre la compétition.

Vous avez du temps libre et vous aimez ce sport ? Venez rejoindre l'équipe dirigeante, que vous soyez fille ou garçon, il y a une place pour vous.

Pour tous renseignements : 06-31-13-22-43

En attendant de vous revoir, prenez soin de vous

Alain BOCCALINI
Le Président



VERRATSFRUITS



Malgré cette crise sanitaire, l'association continue la sauvegarde des arbres fruitiers de notre Région.

L'an dernier Billefont a vu le jour d'un petit verger de maraude et cette année c'est au tour de Dugny rue des Tilleuls où nous avons planté 4 arbres fruitiers ainsi que des petits fruits rouges et de la vigne. Nous y avons aussi installé un hôtel à insectes et une petite maison pour les oiseaux.

Des fruitiers ont également été plantés le long du lavoir au milieu du village.

Afin que nos tout petits profitent aussi de ces bons fruits, nous avons continué les plantations à l'Accueillette en leurs offrant des jardinières faites en palette, mises en couleur avec de la peinture à la farine où nous avons planté des fraisiers.

Olivier HELMINGER
Président VERRATSFRUITS



JOYEUX ANNIVERSAIRE

Notre doyenne du village, Madame HUSSON, a eu 100 ans le 5 mai 2020.

Vu le contexte de la crise sanitaire, du confinement, etc... la municipalité n'a pas pu mettre à l'honneur cette personne, en faisant une petite réception avec les habitants étant donné que la Préfecture interdisait et interdit toujours les rassemblements de personnes. Comme beaucoup le savent les personnes les plus vulnérables sont les personnes âgées et nous ne souhaitons pas lui transmettre ce virus. Nous lui souhaitons un bon anniversaire pour ces 101 printemps et la mettrons à l'honneur lorsque la situation sera plus stable sans pour autant la mettre en danger.

Fabricia Vol,
Maire

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

3 et 4 JUILLET 2021

EXPOSITION à l'Église Romane DUGNY-sur-MEUSE

Peintures - Photos - Sculptures
Costumes Vénitiens

5^e Édition

SAMEDI
de 14h à 19h

DIMANCHE
de 10h à 12h
de 14h à 18h

Entrée Libre

VENEZ
NOMBREUX

- | | |
|-----------------------------------|--|
| BECK Bénédicte : Peinture | GARNON Evelyne : Sculpture / Terre cuite |
| BOUCHON Jean-Louis : Sculpture | GODARY Véronique : Buste décoré |
| CAMUS Béatrice : Costume Vénitien | ILLOUZ Richard : Sculpture sur pierre |
| DEL NEGRO Alicia : Peinture | LELORRAIN Christine : Pastel |
| FERY Anthony : Photographie | RANIERI Catherine : Aquarelle |
| FLAGA Marie-Claire : Photographie | RANIERI Christian : Portrait |



EXPOSITION 3 ET 4 JUILLET 2021

Pour la 5^{ème} année consécutive l'Exposition PHOTOS, PEINTURES, SCULPTURE, COSTUMES VENITIENS et cette année des BUSTES DECORES se tiendra à l'Église de Dugny sur Meuse les 3 et 4 juillet 2021.

Une douzaine d'exposants vous accueilleront et vous présenteront leurs dernières créations et répondront à toutes vos éventuelles questions.

HEURES D'OUVERTURE : SAMEDI : 14H00 À 19H00 - DIMANCHE : 10H00 À 12H00 – 14H00 À 18H00



6 Place de la République
55100 Dugny-sur-Meuse
03 29 85 70 54
www.mairiedugny55.fr